

Date:

FORMULAIRE DE CONTESTATION D'UNE DECISION DE LA CDAPH

MDPH de Seine-et-Marne

16 rue de l'Aluminium 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE Accueil : 01.64.19.11.40

https://mdph77.fr

Name de la factitation	Dufu ana da h fu fficialisa
Nom du bénéficiaire :	Prénom du bénéficiaire :
Date de naissance :	N° MDPH:
Téléphone :	Mail:
Je conteste, dans les 2 mois , la décision prise par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du : <i>(joindre la décision)</i>	
Que souhaitez-vous ? Cochez une des deux cases ci-dessous	
☐ Je souhaite plus d'explications sur la décision : Je demande une conciliation* avec une personne indépendante et extérieure à la MDPH - Au cours d'un entretien, un conciliateur m'explique la décision prise par la CDAPH ; - Il fait le point sur la législation en vigueur ; - Il rédige ses conclusions dans un rapport destiné à la MDPH qui me sera transmis. Si je ne suis toujours pas d'accord avec la décision, le conciliateur, qui n'a aucun pouvoir de décision, m'oriente vers un RAPO (Recours Administratif Préalable Obligatoire) ou une demande de réexamen. * Dans le cadre d'une conciliation, i'autorise la MDPH à fo	☐ Je souhaite que ma demande soit revue une 2ème fois par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH : Je dépose un Recours Administratif Préalable Obligatoire (RAPO) - Je fournis tous les éléments médicaux et justificatifs à prendre en compte pour argumenter ma demande ; - L'équipe pluridisciplinaire me contacte et réexamine ma demande ; - La MDPH peut changer ou ne pas changer sa décision. Si je ne suis toujours pas d'accord avec la 2ème décision de la MDPH, je peux faire un recours auprès du Tribunal compétent.
* Dans le cadre d'une conciliation, j'autorise la MDPH à fournir tous les documents nécessaires à l'étude de mon dossier (y compris les pièces médicales) au conciliateur : OUI NON	
Que contestez-vous ?	
Le taux d'incapacité ne peut pas être contesté, cochez la ou les case(s) correspondante(s)	
□ Complément de ressources □ Reconnaissance Travailleur Handicapé (RQTH) □ Formation /Orientation professionnelle * □ Carte Mobilité Inclusion (CMI) mention Priorité □ Carte Mobilité Inclusion (CMI) mention Stationnement	 □ Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) □ Compléments d'AEEH □ Mesures scolaires * □ Orientation en établissement et service médico-social * □ Prestation de Compensation du Handicap (PCH)* □ Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP) □ Allocation Compensatrice pour Frais Professionnels (ACFP)
Vous pouvez apporter ici ou sur papier libre des informations complémentaires :	
* Duście w a phierate was	
* Précisions obligatoires Les informations personnelles recueillies par la MDPH de Seine et Marne lors de l'examen, du traitement et du suivi de votre demande, font	
l'objet d'un traitement informatique. Les mentions relatives aux règles	

annexées au verso dudit formulaire.

Signature:

Mentions d'information relatives au Règlement Général sur la Protection des Données

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le président de La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), 16 Rue de l'aluminium, 77176 Savigny-le-Temple pour aider l'usager de la MDPH à formuler la contestation d'une décision de la CDAPH.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées pour la collecte des informations ensuite le responsable de traitement instruira votre demande dans le cadre d'une mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les agents de la MDPH de Seine-et-Marne en charge d'instruire la contestation.

Les données sont conservées pendant toute la durée de validité des droits ouverts à l'usager puis durant 5 ans à compter de la fin de validité de la dernière décision ou du décès du bénéficiaire.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement ainsi que votre droit à la portabilité des données.

Pour exercer vos droits ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le **Délégué à la protection des données** de la MDPH par mail : dpd@departement77.fr, ou par courrier : MDPH, 16 Rue de l'Aluminium, 77176 Savigny-le-Temple.

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.